

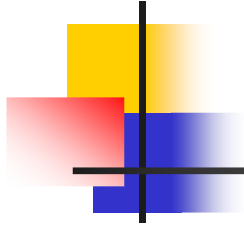


# COMMISSION

---

## Tourisme et Culture

18 Mars 2010



1. Les enjeux et objectifs
2. Le mode de fonctionnement
3. Les actions de la commission
4. Constitution des groupes projets
5. Synthèse



## Un projet Culturel et Touristique pour les 10 ans à venir

---

- Une notoriété à acquérir
  - En dépassant nos frontières
  - En utilisant nos richesses locales
  - Avec d'autres (Conseil Général, Forez Tourisme, Pays du Forez, Région, Pays d'Art et d'Histoire...)
  
- Un fil conducteur l'Astrée
  - Un + sur notre territoire
  - Une nécessaire vulgarisation



# Une programmation culturelle

---

- Une programmation culturelle pour tous
  - Locale, une approche culturelle à plusieurs niveaux
  - Pour faire venir du monde
  - Mixte de ressources locales et extérieures
  - Avec des acteurs « amateurs » et « professionnels »



# Soutenir l'existant et être créateur

---

- Communication
- Etre en réseau
- Lieux d'expressions et de vie
- Innover
- Formation



# Des points clés

---

- Culture, Tourisme = Rôle économique ?
  - Hébergement, restauration, produits locaux, emplois, cadre de vie...
- Construire ensemble
- Réussir ensemble



# **Les enjeux du projet de territoire**

---

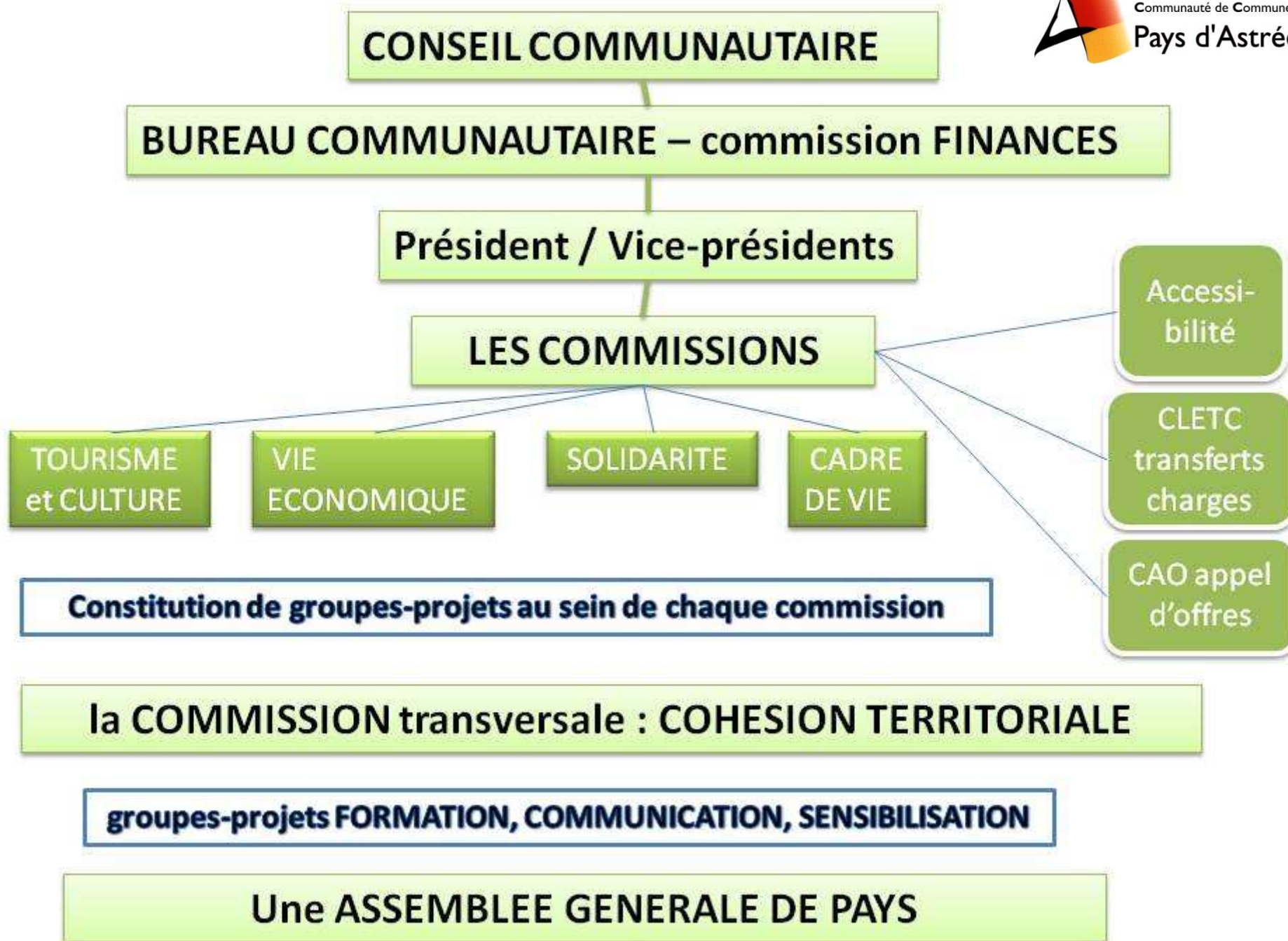
**Renforcer l'attractivité du territoire**

**Mobiliser et valoriser les ressources locales**

**Maîtriser un développement harmonieux,  
équilibré et durable**

**Garantir des services d'accueil  
et d'animation de qualité**

**Assurer une plus grande solidarité  
entre les habitants et les communes**





## 2-Le fonctionnement

---

Une **commission** composée d'autant de **groupes projets** que nécessaires pour mener à bien les actions envisagées.

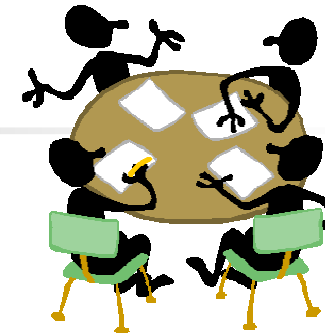


Une commission placée sous la responsabilité du président ou des vice-présidents de la communauté de communes.



# Les groupes projets

---



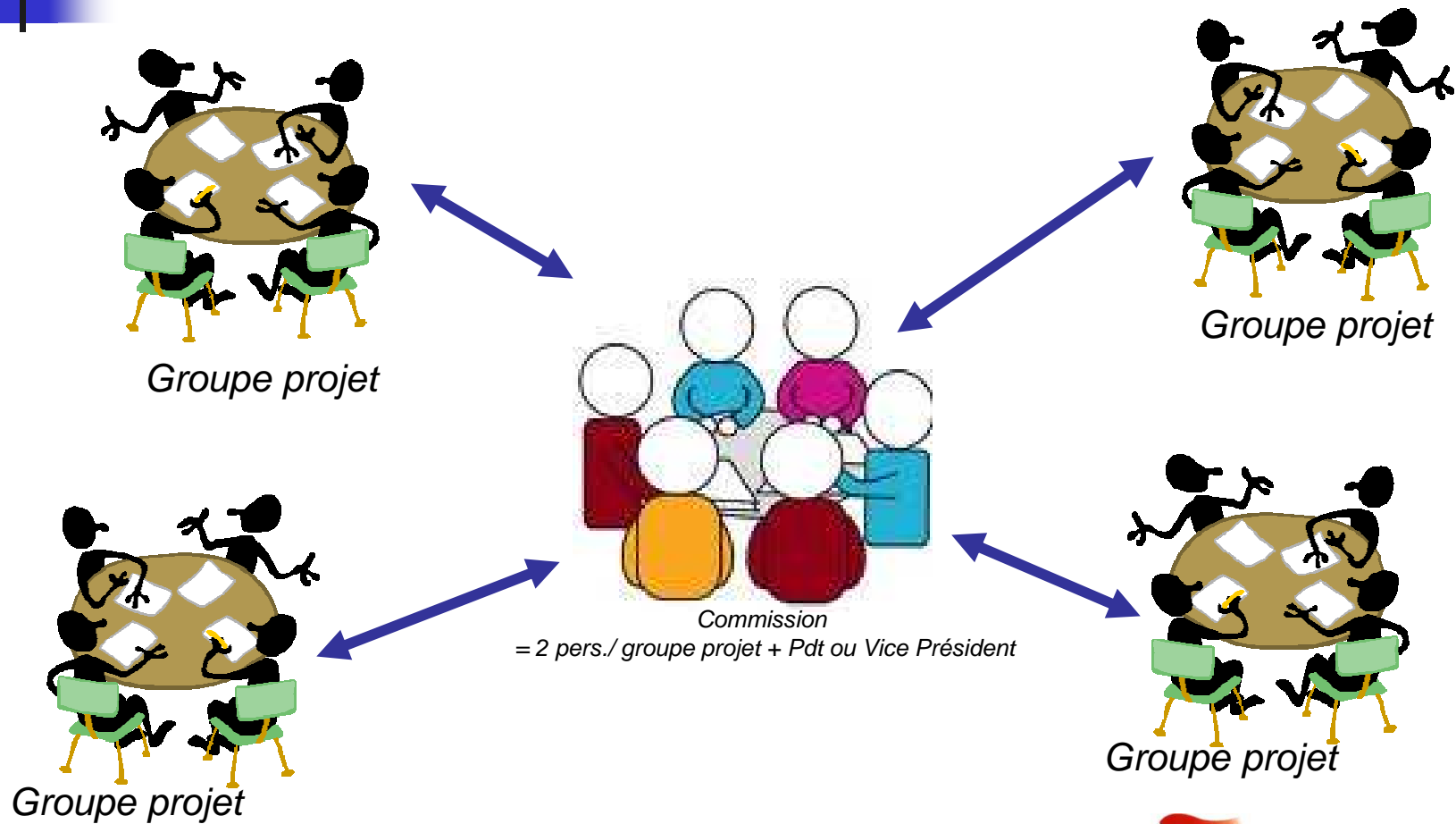
Au sein de chaque groupe projet :

Un **élu référent** est désigné pour piloter les travaux du groupe.

Une deuxième personne est désignée pour participer aux côtés de l'élu référent aux travaux de la commission.

Groupes projets ouverts à toutes les personnes volontaires :  
particuliers, associations, entreprises, élus ...

# La commission Tourisme et Culture



# Le travail des groupes projets

Les groupes projets se voient confier une mission par la commission afin de réaliser les actions validées dans le cadre du projet de territoire.

Pour ce faire, chaque groupe

- **Elaborera un planning**
- **Disposera d'un cadre budgétaire**
- **Etablira des comptes rendus** (tenant lieu de convocation à la réunion suivante)
- **Disposera d'une assistance technique, d'outils ...**



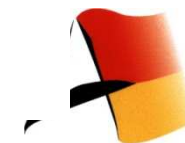
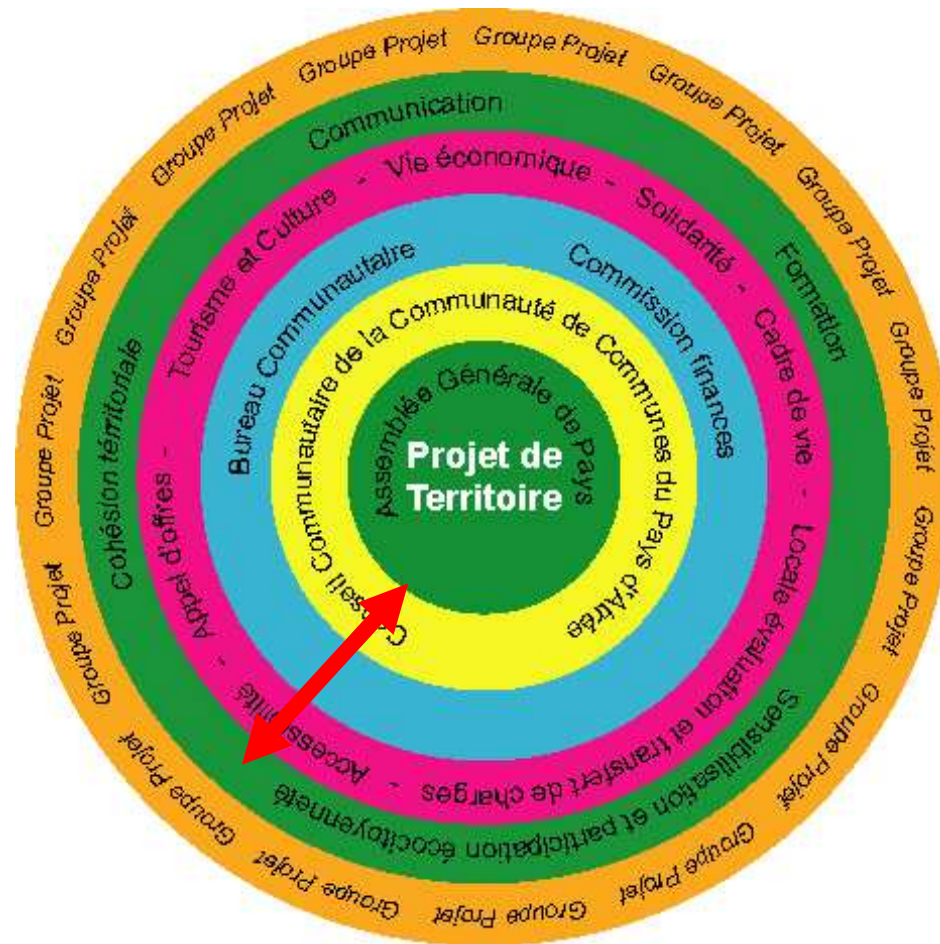
# Les commissions



Elles réuniront l'élu référent de chaque groupe projet et la 2<sup>ème</sup> personne désignée à ses côtés et permettront :

- De faire le point sur l'état d'avancement des travaux des différents groupes
- De répondre aux questions pouvant se poser : planning, blocage, décisions...
- De préciser les objectifs de chacun et d'établir les prochaines étapes

# En résumé...





# Les groupes projets de la commission Tourisme et Culture

---

- Appropriation et diffusion de la connaissance de l'Astrée et l'Arcadie Forézienne
- Programmation culturelle et vie culturelle
- Animation et vie touristique
- Aménagements et hébergements



## Appropriation et diffusion de la connaissance de l'Astrée et l'Arcadie Forézienne

---

- Etre ressource pour l'utilisation de l'Astrée dans les projets du territoire.
- Rendre l'Astrée et l'Arcadie identifiant du territoire



# Programmation culturelle et vie culturelle

---

- Programmation culturelle
- Accompagnement des associations
- Fil conducteur Astrée
- Offre culturelle pour tous
- Soutien à l'organisation d'actions



# Animation et vie touristique

---

- Accueil
- Produits touristiques
- Augmentation de la fréquentation touristique



# Aménagements et hébergements

---

- Disposer d'une offre d'hébergement locale de qualité
- Répondre aux besoins de structures d'accueil et d'animation
- Poursuivre les programmes d'aménagements et d'équipements de sites touristiques

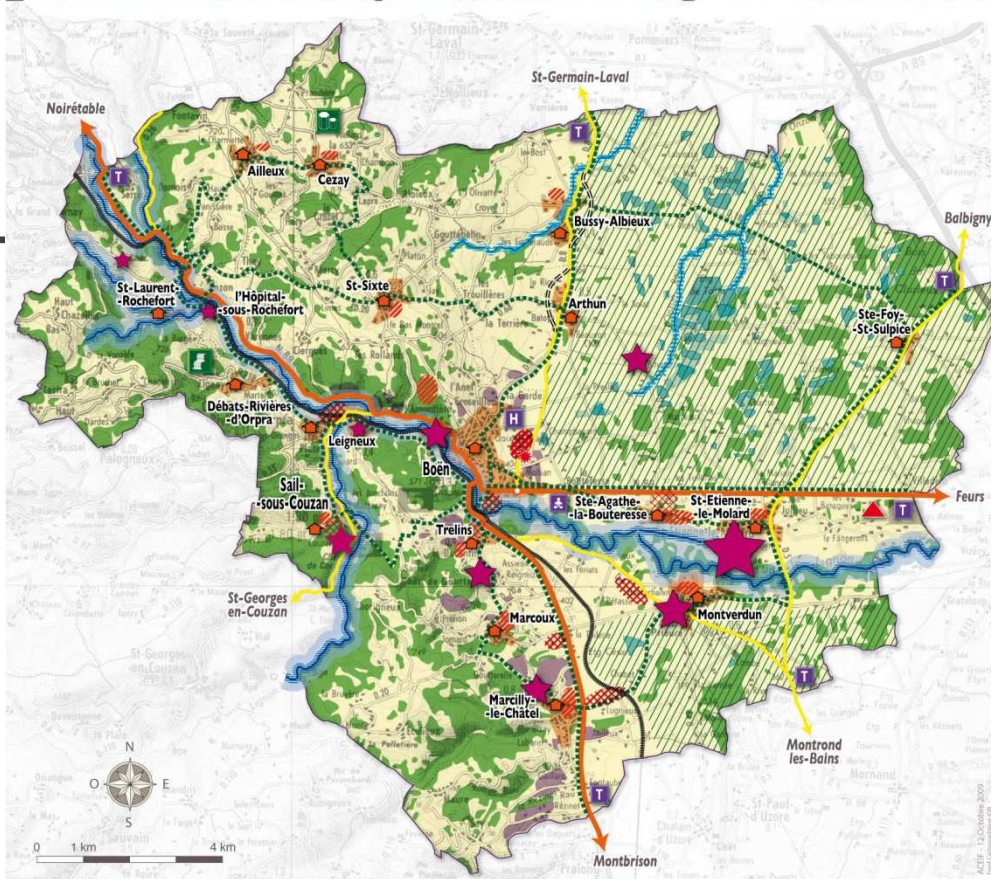


# La commission transversale

---

- Formation
- Communication
- Sensibilisation et participation éco citoyenne

# NOTRE TERRITOIRE



## ASSURER UNE QUALITÉ URBAINE ET DE L'HABITAT

- Valoriser les espaces urbains mixtes et les entrées de communes
- Développer des zones d'extension urbaine
- Mobiliser la vacance et traiter les situations d'habitat indigne

## GARANTIR UNE QUALITÉ DE L'ACCUEIL ÉCONOMIQUE

- Valoriser Champbayard - Zone de bassin de vie
- Développer et améliorer les zones d'intérêt local
- Mesurer le besoin de traitement des friches
- Créer une pépinière d'entreprise
- Faire une réserve foncière

## PROTÉGER LES ZONES DE PRODUCTION

- Secteur agricole à maîtriser
- Secteur viticole à protéger

## PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR

- Zone NATURA 2000 Plaine du Forez - Étangs du Forez
- Zone NATURA 2000 - Lignon
- Bois et forêts
- Secteur PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation)
- Contrat rivière Aix (opération coordonnée)

## Sites naturels remarquables :

- Orgue basaltique
- Cascade

## METTRE EN VALEUR LES SITES TOURISTIQUES

- Sites touristiques majeurs
- Sites touristiques secondaires
- Création d'une base de loisirs (à localiser)

## DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES

- Réaliser les déviations
- Créer un schéma véloroute (projet)

## ADAPTER ET DÉVELOPPER L'OFFRE D'ÉQUIPEMENT

- Créer la Maison de Pays (à localiser)
- Créer un réseau d'aires d'accueil de camping car (à localiser)
- Créer des aires d'accueil touristique
- Réaliser l'hôpital local
- Créer un pôle de diffusion culturelle (à localiser)
- Créer un pôle associatif (à localiser)
- Pôle petite enfance
- Organiser un réseau "relais petite enfance" (à localiser)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Pays d'Astrée**